

DOSSIER DE PRESSE

La DIR Centre-Est se mobilise pour la sécurité de ses agents





MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

Direction Interdépartementale des Routes
Centre-Est

Pôle Communication

Lyon, le 30 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

La DIR Centre-Est se mobilise pour la sécurité de ses agents.

Du 6 au 10 juin 2016 : la semaine de la sécurité des agents de la route.

Chaque année, des accidents graves impliquent des personnels d'exploitation intervenant sur le réseau routier national non concédé géré par les DIR. On dénombre malheureusement 9 agents décédés et de nombreux blessés depuis 2007. Leur métier est rendu dangereux par le comportement de certains conducteurs. Ces accidents sont causés par une vitesse excessive, le non-respect des distances de sécurité et un manque de vigilance de certains usagers.

À l'occasion de la semaine de la sécurité des agents de la route, du 6 au 10 juin 2016, la **Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est organise plusieurs actions de sensibilisation à destination des usagers de la route.**

Programme de la semaine

Lundi 6 juin : une exposition photos de fourgons accidentés sur l'aire de repos du pays de Gier à Saint-Chamond. Une équipe d'agent d'exploitation sera présente de 9h à 16h pour échanger avec les usagers.

Pendant toute la semaine :

- un fourgon accidenté sera stationné sur le parking de la station service Total Access, le long de la VRU de Chambéry, dans le sens Grenoble vers Aix les bains. Un stand sera tenu par des agents d'exploitation le mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h.
- des interventions dans les auto-écoles et centres de formation pour les chauffeurs routiers ;
- un film pédagogique pour sensibiliser les internautes, sur la page d'accueil du site Internet : www.dir-centre-est.fr.

Les agents des DIR travaillent pour vous aux abords des chaussées ou sur les voies de circulation. La sécurité de ces agents, mais aussi la vôtre, dépend de votre conduite.

Contacts presse :

Béatrice Cocquel, Responsable du pôle communication - DIR Centre-Est : 04 69 16 62 14

SOMMAIRE

- 1_ Les missions de la DIR Centre-Est**
- 2_ L'accidentologie du personnel d'exploitation**
- 3_ Les causes des accidents**
- 4_ Qu'est-ce qu'un agent des routes ?**
- 5_ La fiche pratique des comportements à adopter**
- 6_ Le programme de la semaine**

La Direction interdépartementale des routes Centre-Est

Créée en 2006, la Direction interdépartementale des Routes Centre-est est un des 11 services routiers déconcentrés du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargé du réseau national. Elle emploie plus de 800 agents pour gérer plus de 1 200 km de routes et d'autoroutes non concédées sur 13 départements.

Ses missions :

Exploiter

- Maintenir la viabilité du réseau, notamment en période hivernale (salage, déneigement)
- Surveiller l'état des routes, assurer la sécurité en cas d'incident ou d'accident
- Gérer le trafic (informer, conseiller, guider, réguler)
- Contribuer à l'information routière (panneaux à messages variables/internet/médias/radios)

Entretenir

- Effectuer l'entretien quotidien des routes (entretien courant, assainissement, fauchage, propreté)
- Assurer la signalisation temporaire des chantiers
- Réaliser les travaux de maintenance et de réparation du patrimoine routier (chaussées, ouvrages d'art, tunnels)

Moderniser

- Réaliser des prestations d'ingénierie (étude et surveillance des travaux), dans le cadre des contrats de plan (CPER) pour le compte des DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté
- Réhabiliter le réseau (réparation des chaussées et des ouvrages d'art)
- Moderniser (mise en sécurité des tunnels, sécurité du réseau, gestion du trafic, etc.)



L'accidentologie du personnel d'exploitation sur les chantiers nationaux

Près de 5000 agents des Directions interdépartementales des routes (DIR) travaillent jour et nuit pour améliorer la sécurité des usagers et leur garantir les meilleures conditions de circulation.

Leur métier est rendu dangereux par le comportement de certains conducteurs. Ces agents sont également témoins ou victimes chaque année d'une soixantaine d'accidents touchant les dispositifs de signalisation temporaire de type « flèches lumineuses de rabattement » et « flèches lumineuses d'urgence ».

En **2013 et 2014**, sur le réseau routier national non concédé, l'accidentologie est importante :

- **Plus de 80 accidents** impliquant des flèches lumineuses de rabattement (FLR) ou des flèches lumineuses d'urgence (FLU) ;
- **2 agents d'exploitation et d'entretien des routes nationales tués en 2013, et 2 en 2015** ;
- une quinzaine d'agents d'exploitation et d'entretien des routes nationales **blessés** chaque année ;

L'accidentologie à la DIR Centre-Est



ANNÉE 2014

- 3 agents blessés dans des accidents de la circulation.

ANNÉE 2015

- 5 agents blessés dans des accidents de la circulation dont un grave.

Les causes d'accidents

Les accidents causant des blessures aux agents d'exploitation se produisent le plus souvent lors des phases délicates de mise en place ou de la dépose de la signalisation, mais également lors de la présence sur la chaussée pour l'intervention, que celle-ci soit sur événement ou pour un travail programmé.

À l'origine des accidents, se trouve très souvent une faute de comportement du conducteur usager de la route :

- circulation à cheval sur la bande d'arrêt d'urgence
- circulation trop près du véhicule qui précède
- rabattement tardif avant le début du chantier
- vitesse excessive
- distraction
- fatigue



Qu'est-ce qu'un agent des routes ?



Interview de François COGNET, Chef du Centre d'Entretien et d'Intervention de Paray Le Monial à la DIR Centre-Est.

À quoi sert un Centre d'Entretien et d'Intervention ?

Le CEI est le représentant local de la DIR Centre-Est. Il assure l'entretien, l'exploitation et la viabilité du réseau, la planification, la gestion du domaine public, la remontée des informations terrain... Le CEI de Paray le Monial se compose de 14 agents d'exploitation, de 4 chefs d'équipe et d'un chef de CEI pour environ 50 km de réseau, dont environ la moitié en 2x2 voies.

Quelles sont les missions d'un agent des routes ?

Les missions d'un agent sont d'exploiter et d'entretenir le réseau routier national afin de répondre aux attentes des usagers en matière de sécurité et de viabilité.

Leurs principales tâches sont : la surveillance du réseau, l'entretien des chaussées, de l'assainissement et de la signalisation, les interventions aléatoires sur véhicule en panne ou accidenté, ramassage d'objets ou d'animaux, le balisage de chantier, le fauchage, le salage...

Les équipes sont organisées par astreinte, toute l'année, 24h/24 afin de répondre aux interventions. Elle se compose d'un responsable d'intervention (chef d'équipe ou chef de CEI) et de 2 agents. L'astreinte est renforcée par 2 agents supplémentaires en période de viabilité hivernale afin de pouvoir assurer le déneigement sur 2 circuits.

Comment se déroule une intervention ? Quelles sont les plus fréquentes ?

Nous avons en moyenne une trentaine d'interventions aléatoires par mois, les plus fréquentes sont le balisage de véhicule en panne. Nous sommes prévenus par le PC du secteur qui coordonne les interventions de plusieurs CEI et qui diffuse les informations au niveau national.

Les agents se déplacent sur les lieux de l'intervention, assurent le balisage d'urgence afin de sécuriser les lieux, remontent l'information au PC et demandent du renfort aux autres services si besoin. Si l'intervention dure dans le temps, le balisage est renforcé suivant des procédures adaptées.

Quelles sont les priorités pour les agents, lors des interventions ?

Les priorités pour les agents lors des interventions sont de protéger les lieux l'accident ou de l'incident afin d'assurer la sécurité des personnes en détresse, des personnes extérieures qui interviennent (dépanneurs, pompiers), de signaler le danger aux autres usagers, sans oublier d'assurer leur propre sécurité.

L'intervention peut être source de stress pour le personnel, surtout lorsqu'elle se situe sur une portion bidirectionnelle où il est souvent difficile de gérer les 2 sens de circulation. Certains accidents graves peuvent aussi marquer. Nous repassons régulièrement sur les lieux, ce qui ravive de mauvais souvenirs. Une assistance psychologique est disponible en cas de besoin.

Fiche pratique : les comportements à adopter

« Les usagers en détresse sur le bord de la route me disent souvent qu'ils ne sont pas rassurés car les véhicules roulent trop vite en passant à côté d'eux. Je leur explique que très certainement eux aussi, quand ils sont derrière leur volant ils ne se rendent pas compte de leur vitesse, en passant à côté d'un piéton ou bien d'un agent qui travaille sur le bord de la route. »

François COGNET, chef du CEI de Paray le Monial

Être vigilant à tous moments :

- lorsqu'un usager voit un **véhicule de balisage**, un **panneau avertissant d'un danger ou d'un chantier**, il doit adapter sa vitesse, augmenter les distances de sécurité et être vigilant ;
- lorsqu'il se trouve **dans un ralentissement**, il doit être patient, activer ses feux de détresse et ne pas descendre de son véhicule ;
- Il doit **éviter les comportements qui mettent en danger les autres usagers** et le personnel sur place, ainsi que les gestes d'énerverment ;
- Il est conseillé de **suivre les déviations mise en place plutôt que les GPS**.

Attention aux abords des chantiers !

- **ne mordez pas sur la bande d'arrêt d'urgence** ;
- **Respectez la distance de sécurité** avec le véhicule qui vous précède, vous éviterez d'être surpris par un obstacle qu'il vous masquait ;
- **rabattez-vous dès que possible** quand vous voyez des panneaux de restriction des voies de circulation ;
- **ne vous laissez pas distraire** au volant ;
- **faites des pauses régulières** et, pour les professionnels, respectez vos temps de conduite.



Le programme de la semaine

Dans le cadre de la semaine de la sécurité des agents de la route, du 6 au 10 juin 2016, la DIR Centre-Est organise plusieurs actions de sensibilisation auprès du grand public et des entreprises privées :

Une exposition de fourgon accidentés sur l'aire de repos du pays de Gier à Saint-Chamond

Le lundi 6 juin, les usagers arrivant sur l'aire vont se retrouver face à des photos de fourgons de patrouille démolis, témoignant la violence des accidents causés par certains conducteurs, sur des véhicules d'intervention à l'arrêt. Des agents d'exploitation seront présents pour sensibiliser les usagers et rappeler les consignes de sécurité.

Un véhicule accidenté pour interpeller les usagers, le long de la VRU de Chambéry

Pendant toute la semaine, un fourgon accidenté sera stationné sur le parking de la station service Total Access située le long de la VRU de Chambéry, dans le sens Grenoble vers Aix les bains. Les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h, des agents de la routes tiendrons un stand pour expliquer leurs métiers et sensibiliser les usagers aux comportements à adopter lors d'une intervention.

Des Interventions dans les auto-écoles et centres de formation pour les chauffeurs routiers

Durant toute la semaine, la DIR Centre-Est propose aux auto-écoles et au centre de formation pour les chauffeurs routiers, une intervention d'une heure animée par des agents d'exploitations. L'objectif est de sensibiliser les apprentis conducteurs à la sécurité aux abords des chantiers et aux conduites inadaptées pour les agents de la route.

Un film pédagogique pour sensibiliser les internautes

Le film « trop vite, trop près, trop tard » réalisé en 2014 par Xavier de Choudens sera mis en avant sur le site internet de la DIR Centre-Est pendant toute la durée de la semaine.